



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 21 JUILLET 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-089 / 4-1-1-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 15 juillet 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, C. BADREDDINE, H. BARADEL, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SEVEN, S. VALENTIN, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : A. BELLEVILLE, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SARRAT, J. VIAL.

Absents : J-P. ALIBEU.

Le secrétaire de séance désigné est B. GATTAZ.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS SUPPRESSION DE POSTES : Modification de l'état du personnel - Créations, suppressions et transformations de postes

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal d'approuver les modifications de l'état du personnel.

La présente délibération a pour objet d'ajuster certains postes à des modifications en cours de l'organigramme notamment dans le cadre des recrutements.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 12 juillet 2021,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal de procéder aux opérations suivantes :

... / ...

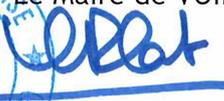
| Ajustement du tableau des effectifs aux besoins de la collectivité | | | |
|--|--|------------------------|---|
| 1 | 1 ATSEM principal 1ère classe temps complet Education | Promotion interne 2021 | 1 agent de maîtrise temps complet Education |
| 2 | 1 ATSEM principal 1ère classe temps complet Education | Promotion interne 2021 | 1 agent de maîtrise temps complet Education |
| 3 | 1 adjoint technique principal 1ère classe temps complet Cuisine Centrale | Promotion interne 2021 | 1 agent de maîtrise temps complet Cuisine Centrale |
| 4 | 1 adjoint technique principal 2ème classe temps complet Pompes funèbres | Promotion interne 2021 | 1 agent de maîtrise temps complet Pompes funèbres |
| 5 | 1 adjoint technique principal 2ème classe temps complet Police Municipale | Promotion interne 2021 | 1 agent de maîtrise temps complet Police Municipale |
| 6 | 1 adjoint technique principal 2ème classe temps complet Espaces verts | Promotion interne 2021 | 1 agent de maîtrise temps complet Espaces verts |

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (34 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT